

Procès verbal du Conseil d'Ecole du mardi 7 novembre 2017

Présents:

Enseignants

M URVOY	CE2 CM1 CM2 et Directeur
Mme MONTFORT	CP CE1
Mme LHYVER	TPS PS MS GS

Parents d'élèves élus

- M. LE CARRE Fabrice
- Mme THAERON RENARD Stéphanie
- Mme LE MAO Sandrine
- Mme TEXIER Laëtitia (parent suppléant)

Représentante de la mairie

Mme FORMOSA Adjoint aux affaires scolaires

Absents :

Délégués départementaux de l'éducation nationale

M Lucien Le Meut
M Claude Chaluleau

Parent élue

Mme ROMANINI Patricia (parent suppléant)

Excusés :

M DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale
M MIOSSEC Maire
Mme LE COZ conseillère municipale
Mm FABIER enseignante (décharge de direction)
Mme CLOAREC enseignante (complément de service de Mme Montfort)
Mme THIERY Stéphanie (parent suppléant)

Le Conseil d'Ecole s'ouvre sur un tour de table des participants. M URVOY remercie et accueille les nouveaux parents élus.

Comme l'an passé M Urvoy demande aux parents élus leurs coordonnées afin de créer un trombinoscope diffusé sur le site de l'école pour permettre aux familles de mieux identifier leurs représentants.

M Urvoy accueille les nouveaux parents élus et rappelle les missions et le fonctionnement du conseil d'école.

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de juin. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école.

2- Lecture et vote du règlement intérieur

Le règlement de l'école est lu. Aucune modification n'est apportée.
Le règlement est approuvé à l'unanimité.

3- Les effectifs et la répartition à la rentrée 2017

M Urvoy fait le point sur les changements dans le personnel de l'école.

L'équipe enseignante :

M Urvoy assure la direction de l'école et a en charge la classe des CE2-CM1-CM2. Il est complété par Mme Carole Fabier 12 vendredis dans l'année.

Mme Catherine Montfort prend en charge les élèves de CP CE1. Elle est complétée par Mme Karine Cloarec les mercredis et vendredis.

Mme Nathalie Lhyver s'occupe des TPS PS MS GS.

M Corentin Paillusson interviendra 6 jeudis dans l'année en soutien à l'équipe pédagogique.

Mme Anaïs Soares est AVS au sein de l'établissement.

Le personnel municipal :

Mme Anne-Claire Pochon intègre l'équipe d'animation des TAP. Pas d'autres changements dans le personnel communal.

Effectifs :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2017	2	8	6	7	12	9	9	12	9	72
2018	(rentrée janvier)		(+1 en déc)			(+ 1 en déc)				(+4)

Les enseignants regrettent que la demande d'ouverture de classe n'ait pas été soutenue par l'Inspection Académique. Ces conditions détériorent les conditions d'apprentissage des élèves.

Les parents élus ont été surpris de ne pas recevoir de réponse de la part de la DASEN suite au courrier et à la pétition effectuée.

4- Les projets des classes.

	TPS PS MS	GS	CP CE1	CE2 CM1 CM2
<u>Projet cin'école</u> 3 films seront programmés au cinéma le Kerfany de Moëlan.	x		x	

L'entrée est de 2,50 par enfant, pris en charge par la coopérative scolaire. Le transport est pris en charge par Qlé Communauté.					
<u>Echange entre la classe de Maternelle et l'école maternelle F Bosser de Riec.</u>	x				
<u>Visite du musée de Pont-Aven</u> et participation aux ateliers : Maternelle : le Japonisme (le 16 novembre) CP CE1 le 10 octobre autour des paysages CE2 CM : le 5 octobre autour des paysages	x				
<u>Exposition Ursulumes de Yann Kersalé</u> Les classes de CP CE1 et CE2 CM se sont rendus à Quimperlé découvrir les œuvres Amer/ Mer et Terre de l'artiste.		x		x	
<u>Cycle natation</u> Les séances auront lieu le vendredi après-midi à partir du mois de mars. Les élèves de maternelles et CP CE1 participent à l'activité. Les élèves de maternelle bénéficient des séances dans la mesure où l'organisation de l'école ne permet pas de faire autrement. <i>les entrées sont financées par Qlé Com et le transport est pris en charge par la mairie.</i>	X Cycle de 10 séances				
<u>Parcours lecture DMTL</u> <i>une série de livres est offerte par Qlé Com</i> Participation à Rêves d'Océans pour la classe maternelle.	x	x	x	x	x
Visite du centre de tri de Fouesnant					x
Intervention de l'association Mervent en <u>Breton</u> le mardi en fin d'après-midi pour la classe maternelle. <i>(financée par la mairie)</i>	x				
Intervention de Carole Houget <u>l'intervenante musique</u> Dumiste de Qlé Com au deuxième semestre le jeudi AM.	x	x			
Participation aux rencontres chorales à Moëlan sur Mer.				X	
Inscription aux APPN. (Activités Physiques de Pleine Nature organisation par l'équipe de circonscription)	x	x	x		
Bibliothèque de l'école avec l'aide de Christine Obin (bénévole) Un appel à bénévole est lancé.	x	x	x		

Intervention de l'association Handisport			X
Activités de glisse à l'école de surf de Clohars Carnoët. Budget de 3600€. Le transport est financé par Qlé Comté et une subvention de 700€ est attribuée à l'activité.			X
Accrobranche pour les CP CE1 (Adrénature de Mlegven) Budget de 1500 euros.		X	
Participation au cross de la solidarité au Manoir de Kernault le jeudi 7 décembre.		X	X

Point sur les demandes de transports financées par la mairie.

Par courrier en date du 21 septembre 2017, la mairie a informé l'école du « dépassement » du budget alloué à l'école de Coat Pin. En effet, du fait du projet cirque l'équipe enseignante a eu besoin de plus de transports. D'habitude quand il y a les séances de piscine, il n'y a pas de déplacements à la salle polyvalente. La mairie indique qu'elle couvrira les besoins jusqu'à la fin de l'année mais qu'une réévaluation des trajets sera à effectuer en amont de la préparation du budget 2018.

5- Exercices de sécurité au sein de l'école

Un exercice incendie aura lieu d'ici les congés de fin d'année. (NB le 17 novembre)

Suite à la circulaire du recteur du 22 juillet 2017, un exercice PPMS intrusion a été organisé le vendredi 29 septembre 2017. Le confinement a duré 10 minutes. Les verrous n'ont pas été posés sur les portes.

L'équipe enseignante pose la question des exercices de sécurité sur les temps péri-scolaires. La mairie indique que cela va être mis en place et que le confinement devrait être réalisé dans la garderie et la cantine.

6- Les travaux effectués et à venir

M Urvoy fait le point sur les différents travaux effectués et à venir.

Les investissements validés :

- 2 chaises de bureau pour la salle des maîtres
- Bureau de direction
- 4 caissons de bibliothèque
- 1 meuble bibliothèque
- 2 classes à équiper de haut-parleurs (problème de réception durant l'été)
- 1 meuble de rangement pour la classe maternelle
- 9 Vélos (2 ont été mis de côté pour Noël)
- 3 appareils photo pour les classes
- Lot de 12 chaises pour la classe de CE2 CM

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour son engagement car tous les investissements demandés ont été réalisés.

Demande d'installation d'un copieur couleur:

M Urvoy s'est entretenu avec M Bourgeois (DGS) afin d'effectuer une demande auprès d'OMR le prestataire de copieur sur la commune pour estimer le coût d'un copieur couleur. L'imprimante couleur de l'école consomme énormément de cartouches. Par ailleurs, le copieur actuel montre des signes de fatigue. En effet, le copieur est loué par la mairie, M Urvoy ne peut donc pas budgétiser cette demande dans les investissements de 2018.

Demande d'installation d'une fontaine à eau

Mme Lhyver souhaite faire installer une fontaine à eau dans la classe maternelle afin que les élèves puissent boire sans avoir à se pencher dans les lavabos. La question du coût et du prestataire se pose.

M Le Carre, parent élu, propose de fournir le nom d'un prestataire qui a équipé l'Aquapaq de Quimperlé.

Sécurisation de l'entrée :

Pas d'évolution pour une demande d'ouverture automatique ou distance.

(Demande effectuée depuis plus d'un an !)

Mme Formosa indique que les devis effectués par les services techniques révèlent un coût très élevé. Les enseignants indiquent qu'il s'agit non seulement d'une sécurisation générale de l'établissement mais aussi d'une sécurité quotidienne à assurer. En effet, lorsqu'un enseignant doit quitter sa classe pour aller ouvrir le portail, il laisse ses élèves sans surveillance. Dans le cadre de la classe maternelle, cela oblige l'enseignante ou les agents à quitter le groupe avec lequel il travaille.

Installation d'un composteur

L'idée de l'installation d'un composteur a émergé mais reste la question de savoir où le placer.

Demande de réfection des peintures :

L'école attend toujours un rafraîchissement des peintures :

- Salle des maitres
- Bibliothèque
- Préau

Investissements 2018.

M Urvoy transmettra à Mme Formosa la demande d'investissements pour l'année 2018.

- Matériel pédagogique
- Meubles bibliothèques
- Parc informatique (visualiseuse + ordinateurs)

Aménagement de la rue de Coat Pin

Madame Formose présente au conseil d'école les documents de travail relatifs à l'aménagement de la rue de Coat Pin. La date du début de travaux n'est pas encore fixée.

7- Conseil municipal des enfants.

M Urvoy laisse la parole à Mme Formosa pour présenter le conseil municipal des enfants. Mme Formosa indique que le projet a suscité un fort dynamisme et un foisonnement d'idées de la part des enfants élus. L'organisation en commission va se mettre en place. Les enseignants indiquent que le projet a permis de travailler de manière concrète les programmes d'éducation morale et civique. La campagne des élèves a été très intéressante et les familles des enfants candidats ont joué le jeu.

8- Les rythmes scolaires

M Urvoy laisse la parole à Mme Formosa concernant la concertation autour des rythmes scolaires.

Mme Formosa souligne l'engagement de la mairie dans la mise en place des rythmes scolaires et indique qu'un questionnaire sera distribué aux familles. Le questionnaire devra être le plus clair possible.

Le conseil d'école demande sous quel délai la décision sera prise. Les enseignants souhaitent que la décision soit actée avant la phase de mouvement des personnels, c'est-à-dire pour le mois de mars.

La prise de décision devrait vraisemblablement s'effectuer au moment du second conseil d'école.

9 – Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

Les secrétaires
Mme Montfort / Mme Lhyver